

**OFFICE DE TOURISME ET DU THERMALISME DE DECAZEVILLE
COMMUNAUTE – EPIC
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Séance du 01 Octobre 2018

Le Lundi 01 Octobre 2018 à 20 h 30, le Comité de Direction de L'OFFICE DE TOURISME ET DU THERMALISME de Decazeville Communauté – EPIC - s'est réuni à l'Annexe Technique de la Communauté de Communes DECAZEVILLE COMMUNAUTE Faubourg Desseilligny à DECAZEVILLE, sous la Présidence de Monsieur Michel RAFFI, président.

Membres du Comité de Direction en exercice :	25
Membres du Comité de Direction présents et votants :	18
Membres du Comité de Direction suppléés :	00
Membres du Comité de Direction représentés (pouvoirs) :	02
Date de convocation :	24/09/2018

Etaient présents :

-**Collège des élus communautaires** : M. Michel RAFFI, M. Michel CANNAC, M. Yves VALLS, M. Francis MAZARS, Mme Evelyne CALMETTE, Mme Josiane LAGARRIGUE-CASTES, Mr Jean ROMIGUIERE , M. Christian ROCHE, M. Jean-Michel REYNES, M. Francis CAYRON.

- **Collège des représentants et professionnels du Tourisme - titulaires** : M. Benoit LIVERTOUT, M. Matthieu BARRAU, M. Roger LESCURE, M. André ROMIGUIERE, M. Christian ROQUES, M. Jean-Pierre VAUR, M. Jean-Luc CALMELLY, M. Michel CABROL.

- **Collège des représentants et professionnels du Tourisme - suppléants sans voix délibérative sauf en cas d'absence des membres titulaires qu'ils remplacent** : M. José DEWIT.

Pouvoirs :

M. François MARTY a donné pouvoir à Mme Evelyne CALMETTE / Mme Michèle COUDERC
a donné son pouvoir à M. Christian ROCHE.

Le quorum étant atteint, le Comité de Direction de l'Office de Tourisme Communautaire -Epic- peut donc délibérer valablement.

**PERSONNEL : MODIFICATION DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU
PERSONNEL DE DECAZEVILLE COMMUNAUTE A L'OFFICE DE TOURISME**

Suite à la loi NOTRe et dans le cadre du transfert de la compétence Promotion du Tourisme des communes à la Communauté de Communes,

Vu la délibération du Conseil Communautaire de Decazeville Communauté du 02/03/2017 sur le transfert du personnel Tourisme de la commune de Cransac-les-Thermes à Decazeville Communauté,

Une convention en date du 01/05/2017 avait été signée concernant le transfert de 3 emplois, personnel statutaire de la Fonction Publique au sein de la nouvelle structure Office de Tourisme et du Thermalisme de Decazeville Communauté : Magali SOUBIROUX, Flora CAVAROC et Julie ROMERO.

Suite à un mouvement de personnel lié au choix de Flora CAVAROC de quitter la fonction publique et d'intégrer au 01/05/2018 le statut de droit privé au sein de l'Office de Tourisme et de relever des dispositions de la Convention Collective des Organismes de Tourisme, il convient de modifier ladite convention.

Une nouvelle convention de mise à disposition à l'Office de Tourisme est ainsi proposée dans les mêmes conditions concernant uniquement les 2 agents Magali SOUBIROUX et Julie ROMERO, relevant de la collectivité. Elle est jointe à la présente délibération.

Le Comité de direction à l'unanimité des membres présents et représentés, et après en avoir délibéré,
approuve ce projet de convention et autorise le président à la signer.

Ainsi délibéré à DECAZEVILLE, les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres
présents ;

Pour extrait conforme,
Publiée le 04 Octobre 2018

le Président
Michel RAFFI



OFFICE DE TOURISME ET DU THERMALISME
DE DECAZEVILLE COMMUNAUTE
EPIC

L'Envol - Place Jean Jaurès
12110 CRANSAC-LES-THERMES
Tél bureau de Cransac : 05 65 63 06 80
Tél bureau de Decazeville : 05 65 43 18 36
Tél bureau de Flagnac : 05 65 63 27 96